

Discours inaugural de Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal, à titre de Présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

MONTRÉAL, le 22 février 2018 - CargoM, la grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal, accueille favorablement les orientations faites par Madame la Mairesse de Montréal Valérie Plante à titre de Présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) lors de son discours inaugural.

Lors de son discours, Mme Plante a réitéré les quatre piliers de son action soit la mobilité, l'habitation, le développement économique et l'environnement. Elle a souligné l'apport des grappes métropolitaines à la prospérité, au rayonnement et à l'écosystème innovant de la région métropolitaine.

Pour le développement économique, la présidente de la CMM a souligné le suivi des travaux du plan métropolitain de développement économique (PMDE) ainsi que la nécessité de miser sur les grappes métropolitaines et l'économie créative afin de consolider notre position dans les grandes économies métropolitaines. Elle a souligné la création d'une dixième grappe sur les véhicules électriques et intelligents.

Mme Plante a donné son soutien au projet de terminal à conteneurs à Contrecœur. Elle a réaffirmé le rôle central joué par l'Administration portuaire de Montréal dans le développement économique et comme pierre d'assise pour la performance de la chaîne logistique dans la grande région métropolitaine.

M. Dampousse, maire de Varennes et responsable de la couronne sud à la CMM a déclaré « le projet de l'expansion du Port de Montréal, avec le terminal Contrecœur, est une formidable opportunité pour le développement et le rayonnement de notre zone industrialo-portuaire mise en place dans le cadre de la Stratégie maritime. Déjà l'arrivée du détaillant Costco dans notre ville envoie un signal fort sur la qualité de notre écosystème et nous sommes persuadés qu'avec l'arrivée du terminal, d'autres entreprises choisiront notre région créant ainsi de bons emplois et contribuant à notre prospérité économique. »

Pour Mathieu Charbonneau, directeur général de CargoM « Les grappes métropolitaines de la CMM sont des outils de développement économique, d'innovation et de rayonnement du Grand Montréal. La stratégie des grappes soulignée par Mme Plante envoie un message rassembleur et positif pour collaborer à renforcer le dynamisme, l'innovation et la compétitivité de notre région métropolitaine. »

À propos de CargoM

Créée en 2012, CargoM (www.cargo-montreal.ca - @CargoMtl) réunit les acteurs de l'industrie de la logistique et du transport des marchandises du Grand Montréal, les institutions d'enseignement, les centres de recherche, les associations sectorielles autour d'objectifs communs en vue d'en accroître la cohésion, la compétitivité, la croissance et le rayonnement. L'industrie de la logistique et des transports dans la grande région métropolitaine représente 122 000 emplois en transport et entreposage, 6 300 établissements et plus de 4,3 milliards de dollars en retombées économiques pour la région métropolitaine de Montréal.

Les activités de CargoM sont soutenues financièrement par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et l'ensemble de ses membres.